



Inter

FORMATIONS 2021

**Pour les professionnels
petite enfance de
l'accueil individuel**

Intra



Qui sommes-nous ?

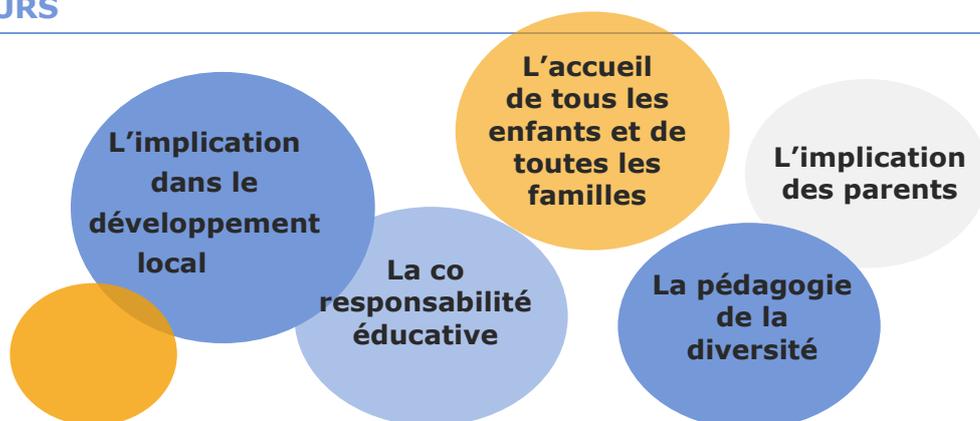
L'ACEPP 33/47 : UNE FÉDÉRATION

L'ACEPP 33/47 est une fédération territoriale du **réseau ACEPP**. Nous couvrons les départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne.

Créée en 1986, l'ACEPP 33/47 fédère aujourd'hui une soixantaine d'associations en **Gironde** et 6 associations en **Lot-et-Garonne**.

L'ACEPP 33/47 c'est plus de **1000 places d'accueil** et entre **500 et 600 emplois** sur les départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne.

NOS VALEURS



L'ACEPP 33/47 : UN ORGANISME DE FORMATION

L'ACEPP 33/47 est un organisme de formation enregistré sous le n° 72 33 04 798 33 auprès de la préfecture Région Nouvelle Aquitaine. (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat).

Dans le cadre du décret qualité pour la formation, l'ACEPP 33/47 est certifiée DATADOCK pour son activité d'organisme de formation (loi du 5 mars 2014).

Nous sommes labellisés par IPERIA Institut pour les formations des salariés et assistants maternels du particulier employeur.



NOTRE PUBLIC

Nos formations s'adressent :

- ✦ Aux professionnels de la petite enfance : accueil collectif, individuel, micro-crèche, Relais Assistantes Maternelles, Maison d'Assistantes Maternelles, Lieu d'Accueil Enfants Parents, ...
- ✦ Aux salariés des établissements d'accueil de jeunes enfants à gestion associative
- ✦ Aux salariés des collectivités territoriales, des organismes publics
- ✦ Aux parents bénévoles des établissements
- ✦ Toutes personnes souhaitant se former dans le secteur de la petite enfance.

Ce catalogue est spécifique aux assistants maternels et assistantes maternelles.



Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins spécifiques qui nécessiteraient des aménagements pour suivre une formation, notre équipe est à votre écoute pour vous accompagner et faciliter votre parcours. N'hésitez pas à contacter Axelle VILLENEUVE, référente handicap, pour mettre en œuvre un accompagnement et des modalités d'adaptation de la formation :

acepp33.47villeneuve@orange.fr ou 05 56 49 16 42 ou 06 80 00 01 46

NOS OBJECTIFS

- ✦ Concevoir des dispositifs de formation adaptés aux besoins des professionnels et des bénévoles
- ✦ Transmettre savoirs, méthodes et outils en lien avec la pratique professionnelle des stagiaires
- ✦ Permettre l'ouverture, la recherche personnelle et professionnelle
- ✦ Créer des liens entre structures et entre individus d'une même structure
- ✦ Échanger des pratiques et des réflexions entre professionnels et entre parents
- ✦ Favoriser une démarche individuelle en respectant l'expression de chacun, la participation au groupe et l'interrogation de chacun sur ses pratiques
- ✦ Construire une pensée collectivement et amorcer un changement de regard
- ✦ Prendre du recul sur ses pratiques quotidiennes et son contexte.

NOTRE CHARTE DÉONTOLOGIQUE

Nous nous engageons à :

- ✦ Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques
- ✦ Défendre une approche plurielle de la formation, non-dogmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité de tous
- ✦ Favoriser la place des parents dans nos formations
- ✦ Respecter les participants dans leurs convictions et ne pas promouvoir un lieu d'accueil ou une pratique spécifique comme modèle unique
- ✦ Adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants
- ✦ Annoncer et appliquer la règle de confidentialité durant le temps de formation
- ✦ Mettre à votre disposition un référent pouvant construire un programme adapté à vos attentes et pour le suivi de votre dossier de prise en charge
- ✦ Mettre en place des groupes adaptés (jusqu'à 12 participants)
- ✦ Prendre en compte les appréciations rendues par les stagiaires lors des évaluations.

NOS METHODES PEDAGOGIQUES

Nos formations sont adaptées à vos attentes, vos besoins et vos réalités de terrain.

Nos méthodes pédagogiques alternent apports théoriques et pratiques, des échanges d'expériences et de pratiques.

LES PROFILS DE NOS FORMATEURS

Nos formateurs sont éducateurs de jeunes enfants, psychologues, psychomotriciens, ... Ils sont experts dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance, de la parentalité et des thématiques abordées. Leurs démarches s'appuient sur une expérience professionnelle avérée.

Conditions générales d'organisation et de vente

CONDITIONS D'ORGANISATION

Nos **formations peuvent être organisées** :

- ◆ dans nos locaux à Bègles au 48 rue Ferdinand Buisson, 33130 BEGLES
- ◆ dans un Relais d'Assistants Maternels
- ◆ dans une salle de votre territoire.

Elles peuvent se dérouler sur **des jours en semaine** ou le **samedi** selon les besoins et les contraintes des professionnels.

Les dates, horaires et lieux seront fixés en fonction des demandes.

Les **groupes** de formation sont constitués de **8 à 12 professionnels**.

Nous nous adapterons à la demande des Relais Assistants Maternels et des assistants maternels et assistantes maternelles.

Certaines formations peuvent être organisées à l'initiative de RAM et auquel cas, elles sont ouvertes en priorité aux assistants maternels et assistantes maternelles du territoire. Elles sont ouvertes à toutes et à tous s'il reste des places disponibles. Nous faisons alors une communication à l'ensemble des RAM du territoire.

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

Nous sommes labellisés IPERIA Institut et dans ce cadre là, le coût des formations peut être pris en charge dans le cadre de votre plan de développement des compétences.

- ◆ Vous avez droit à 58 heures par an
- ◆ Disponible dès la 1ère heure travaillée
- ◆ Rémunération maintenue pendant le temps d'accueil
- ◆ Allocation de formation si hors temps d'accueil habituel.

Retrouvez toutes les informations sur le site d'IPERIA L'Institut : www.iperia.eu

CONDITIONS D'ANNULATION

L'ACEPP 33/47 se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler l'action de formation jusqu'à 3 jours avant la date de démarrage. L'ACEPP 33/47 en informe le commanditaire et les participants. Aucune indemnité ne sera versée au bénéficiaire en raison de l'annulation du fait de l'ACEPP 33/47.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Bordeaux sera seul compétent pour régler le litige.

N'hésitez pas à contacter notre équipe du pôle formation « Accueil Individuel » :

Responsable du pôle formation, Axelle VILLENEUVE : acepp33.47villeneuve@orange.fr

Référente pédagogique, Caroline GOFRON : acepp33.47gofron@orange.fr

Assistante du pôle formation, Aimie DUHEN : acepp33.47@orange.fr

05 56 49 16 42

Nos formations

NOS THEMATIQUES DE FORMATION 2021

- ◆ **L'analyse des pratiques professionnelles** - MIAPP21 - **14 heures**
- ◆ **Eveil artistique et musical** - MIEMA21 - **14 heures**
- ◆ **Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût** - MISE 21 - **14 heures**
- ◆ **Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces** - MIFJAE21 - **14 heures**
- ◆ **Adapter sa communication avec l'enfant** - MIASCE21 - **14 heures**

NOS THEMATIQUES DE FORMATION INTERPROFESSIONNELLES EN LIEN AVEC LE PLAN « AMBITION ENFANCE EGALITE »

Pour cette année 2021, des thématiques de formation sont également en lien avec la **stratégie nationale de la prévention et de la lutte contre la pauvreté** et le **plan « Ambition Enfance Egalité »**.

Ces thématiques de formation sont **interprofessionnelles** et peuvent réunir des **professionnels de l'accueil individuel** et de **l'accueil collectif**.

Intitulé du module IPERIA	Référence	Nombre d'heures	Titre de la formation	Dates
Développement et troubles du langage	MIDTL21	14h	Le développement du langage chez le jeune enfant : comment l'enfant accède-t-il au langage	27 et 28 mai 2021
Eveil artistique et musical	MIEMA21	14h	Animer des moments d'éveil sonore et musical	2 et 3 décembre 2021
Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût	MISE 21	14h	Fabriquer ses produits de loisirs créatifs et concevoir des ateliers	16 mars et 6 avril 2021

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information :

acepp33.47villeneuve@orange.fr

acepp33.47gofron@orange.fr

VOS PROJETS

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des projets de formations spécifiques, nous construirons ensemble un programme sur mesure.

Nous pouvons être également votre interlocuteur dans l'animation de conférences, de tables rondes, de soirées d'échanges pour des parents, des professionnels, ...

CONTACTS

ACEPP 33/47

Pôle formation des professionnels de l'accueil individuel



Chez BMC
48 rue Ferdinand Buisson
33130 BÈGLES
Tél. : 05 56 49 16 42

<https://www.facebook.com/acepp.girondelotgaronne>
Notre site Internet est en cours de construction.

Organisme de formation enregistré sous le n° 72 33 04 798 33 auprès de la préfecture Région Nouvelle Aquitaine. *(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)*

Dans le cadre du décret qualité pour la formation, l'ACEPP 33/47 est certifiée Datadock pour son activité d'organisme de formation (loi du 5 mars 2014).

Nous sommes engagé dans la certification Qualiopi, conformément à la nouvelle réglementation qualité applicable au 1^{er} janvier 2022 pour les organismes de formation. Notre audit est prévu le 10 mai 2021.

Responsable du pôle formation

Axelle VILLENEUVE

acepp33.47villeneuve@orange.fr

Référente pédagogique

Caroline GOFRON

acepp33.47gofron@orange.fr

Assistante du pôle formation

Aimie DUHEN

acepp33.47@orange.fr